



**MARINE LE PEN & MATTEO SALVINI**

**PARTOUT EN EUROPE**

**NOS IDÉES**

**ARRIVENT AU POUVOIR**

# LA LIBÉRATION DE L'EU

A light blue outline map of Europe is centered in the background of the page. The map shows the major landmasses of Europe, including the British Isles, Scandinavia, and the Mediterranean region.

## L'UNION DES NATIONS EUROPÉENNES (UNE) : UN PROJET POUR CHANGER L'EUROPE ET PROTÉGER LA FRANCE

- Contrôle des frontières nationales.
- Renvoi des bateaux de clandestins et arrêt de la submersion migratoire.
- Liberté de choisir nos lois.
- Protection de nos emplois et de notre agriculture.
- Maintien du service public.
- Priorité nationale.
- Défense de la liberté d'expression.
- Coopérations choisies entre nations libres, plutôt qu'imposées par Bruxelles.

# EUROPE A COMMENCÉ



**POLOGNE**  
*Nos idées au pouvoir*

**TCHÈQUIE**  
*Nos idées au pouvoir*

**SLOVAQUIE**  
*Nos idées au pouvoir*

**AUTRICHE**  
*Nos alliés au pouvoir*

**HONGRIE**  
*Nos idées au pouvoir*

**SLOVÉNIE**  
*Nos idées au pouvoir*

**ITALIE**  
*Nos alliés au pouvoir*

# EN EUROPE, NOS ALLIÉS AGISSENT

## EN ITALIE :

- Blocage des bateaux de clandestins envoyés par les passeurs
- Renvoi des clandestins chez eux
- Refus des accords de libre-échange (CETA) pour protéger les agriculteurs

## EN AUTRICHE :

- Expulsion des imams radicaux
- Baisse des prestations sociales pour les étrangers
- Refus de recevoir des clandestins



## DEMAIN EN FRANCE,

## NOUS LE FERONS

## AVEC MARINE

### Pour faire gagner nos idées en France, je donne !

En faisant un don en ligne sur [alertedemocratie.fr](http://alertedemocratie.fr) ou en faisant un chèque



JE SOUHAITE FAIRE UN DON Montant : ..... € (Montant compris entre 5 et 7500 € par personne physique et par an)

CIVILITÉ :  MONSIEUR  MADAME

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Courriel : ..... Tél. : .....

RÈGLEMENT PAR :  Chèque à l'ordre de « Association de financement »  Mandat DATE .....

Chèque personnel bancaire ou postal à l'ordre de « Association de financement », il vous permettra de déduire 66 % des sommes versées de vos impôts, vous recevrez un reçu fiscal en début d'année suivante.

MENTIONS LÉGALES RELATIVES AUX DONCS. Conformément à la loi n° 88-227 du 11 mars 1988, l'association de financement du Rassemblement National, mandataire financier, déclarée le 22 janvier 2016 à la préfecture des Hauts-de-Seine (Nanterre), est seule habilitée à recueillir des dons en faveur du Rassemblement National. Chèque ou virement bancaire ou postal qui nous sera transmis par un mandataire financier pour obtenir une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant de votre soutien financier, dans la limite de 30 % du revenu imposable et de 15 000 € (article 2007-1 du Code Général des Impôts). Ce reçu ne comportera pas d'intérêt du bénéficiaire si le don est inférieur ou égal à 1 000 €. Les dons des personnes morales (entreprises, associations ou groupements politiques) sont interdits. Une même personne physique ne peut donner annuellement plus de 7 500 € à un ou plusieurs partis politiques. Article 19 de la loi n° 88-227 de la loi du 11 mars 1988 : les dons consentis en faveur des candidats ou membres de partis ou groupements politiques ne peuvent être effectués que par un ou plusieurs mandataires financiers d'un ou de plusieurs partis politiques ne pouvant annuellement excéder 7 500 euros. Les personnes morales à l'exception des partis ou groupements politiques ne peuvent contribuer au financement des partis ou groupements politiques, ni en consentant des dons, sous quelque forme que ce soit, à leur association de financement ou à leur mandataire financier, ni en leur fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Article 15 de la loi n° 88-227 de la loi du 11 mars 1988 : Les personnes qui ont versé un don ou consenti un prêt à un ou plusieurs partis ou groupements politiques en violation des articles 15-1 à 15-4 sont punies de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES. En remplissant ce formulaire, vous autorisez le RN et son mandataire financier à utiliser vos données pour des opérations de communication et de dons. Vos informations ne pourront être communiquées qu'à des contractants qui, en leur qualité de sous-traitants, s'engagent que les dites informations et seront soumises à une stricte obligation de confidentialité. En application des dispositions des articles 26 et suivants de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en nous écrivant à l'adresse : [info@associationfinancementnational.fr](mailto:info@associationfinancementnational.fr) ou Rassemblement National - service Don - 28 rue des Suisses, 92000 Nanterre - France

MERCI DE RETOURNER CE DOCUMENT ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT À : **SNA : 78 rue des Suisses 92000 Nanterre - Tél. : 01 41 20 20 00**